

1. Il est conseillé de changer la pompe d'assistance ou de la faire vérifier (pression), en particulier, dans le cas où l'origine de l'échange de crémaillère est liée à une fuite.
2. Excepté pour le cas de véhicule récent ou peu utilisé, les tuyaux d'alimentation et de retour doivent également être changés.
3. Soulever le véhicule, en s'assurant que les deux roues avant soient libres.
4. **ATTENTION: Avant démontage, pour les véhicules équipés de l'ESP, mettre au point 0 et neutraliser le volant, ce dernier, ne doit plus bouger jusqu'au remontage.**
5. **Après démontage, placer de façon symétrique les 2 crémaillères pour effectuer les contrôles suivants:**
 1. Longueur totale
 2. Les fixations, l'orientation du plat ou encoche du pignon
 3. Raccord d'alimentation (vissé ou bridé) et pour les modèles avec capteur, la marque (ex: Valéo / Hella / Koyo)
6. Remplacer la crémaillère.

A/ LAVAGE DU CIRCUIT:

7. Rincer le circuit > Voir fiche Réf. *IMAK 01* jointe «*Rinçage du circuit hydraulique*».
8. Remplir le réservoir avec du fluide pompe hydraulique jusqu'au niveau demandé.
9. Reconnecter toutes les liaisons électriques.
10. Faire tourner le moteur au ralenti et tourner le volant une fois à gauche et à droite afin de mélanger l'huile. **Éviter d'insister sur la manœuvre en fin de course.**

Faire toujours attention à ce que la pompe ne travaille pas à sec.

11. Remplir le réservoir de la pompe jusqu'au niveau demandé. Attention au réservoir avec le séparateur central, qui peut induire en erreur pour le niveau.

B/ PURGER L'AIR DU CIRCUIT:

12. Élever la température du fluide hydraulique jusqu'à 60° minimum (régime moteur).
13. Moteur au ralenti, tourner le volant à gauche à droite, 5 ou 6 fois. **Éviter d'insister sur la manœuvre en fin de course.** Contrôler le niveau du fluide encore une fois.
14. Contrôler la couleur du fluide, s'il est marron, rouge clair ou mousseux, l'air est encore présent dans le circuit, renouveler alors les opérations 12 et 13.

*En cas de non-respect des consignes précitées,
aucun retour à titre de garantie ne pourra être accepté.*